



ORDRE DU JOUR C.C.A.S.

Jeudi 12 mars 2026 à 18H30

C.C.A.S.:

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du compte-rendu de la séance du Conseil d'Administration du 11/12/2026
3. CFU 2025 BUDGETS CCAS ET REGIE MPT : Election du Président de séance

- ACTION SOCIALE:

4. CCAS compte Financier unique 2025

- RÉGIE AUTONOME CENTRE SOCIAL MAISON POUR TOUS:

5. BUDGET ANNEXE REGIE AUTONOME MAISON POUR TOUS : Compte Financier unique 2025
6. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRES 2025
7. TARIFS 2026 Maison Pour Tous : modifications

QUESTIONS DIVERSES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

JEUDI 12-03-2026

Membres en exercice : 17

Date de convocation : 05-03-2026

L'an deux mil vingt-six le douze mars à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Gilles DELABRE.

Étaient présents : Gilles DELABRE- Joëlle PALHIER - Bruno OUILLON - Véronique BELIN – Philippe BETHERY- Sandrine LAIGRE - Chantal LEROY- Odile CHAPUIS - Nicole BESSE-BONNET - Bernard PAULIN - Violaine SOUVETON- Nadine MIALON- Bernard MICHEL -

Étaient représentés : Serge JAVON par Sandrine LAIGRE- David FREJAVILLE par Bruno OUILLON

Étaient excusés : - Sylvain LAURENT- Andrée CARTAL – Emmanuel DEBARD

Invités présents : (avec voix consultative) : Sophie GARNIER – Catherine BARTHELEMY

Secrétaire de séance : Sandrine LAIGRE

Les Membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

01/Désignation du secrétaire de séance

Nomenclature	5- Institutions et Vie Politique / 5-2 Fonctionnement des assemblées
Rapporteur	Gilles DELABRE

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements et le décret n°2021-1311 du même jour pris pour son application.

Vu l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales prévoyant que :

- le procès-verbal de chaque séance du conseil municipal, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante et doit être signé par le maire et le ou les secrétaires.
- Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public.

Vu le principe du parallélisme des formes ;

Les Membres du Conseil d'Administration du centre communal d'action Sociale à l'unanimité des suffrages exprimés désignent Sandrine LAIGRE comme secrétaire de séance.

Conseil d'Administration du CCAS 12-03-26

Nombre de Conseillers présents	13	
Nombre de Conseillers représentés	2	
Nombre de suffrages exprimés	15	
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	15

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE

Président du C.C.A.S.

Sandrine LAIGRE

La secrétaire de séance





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

JEUDI 12-03-2026

Membres en exercice : 17

Date de convocation : 05-03-2026

L'an deux mil vingt-six le douze mars à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Gilles DELABRE.

Étaient présents : Gilles DELABRE- Joëlle PALHIER - Bruno OUIILLON - Véronique BELIN – Philippe BETHERY- Sandrine LAIGRE - Chantal LEROY- Odile CHAPUIS - Nicole BESSE-BONNET - Bernard PAULIN - Violaine SOUVETON- Nadine MIALON- Bernard MICHEL -

Étaient représentés : Serge JAVON par Sandrine LAIGRE- David FREJAVILLE par Bruno OUIILLON

Étaient excusés : - Sylvain LAURENT- Andrée CARTAL – Emmanuel DEBARD

Invités présents : (avec voix consultative) : Sophie GARNIER – Catherine BARTHELEMY

Secrétaire de séance : Sandrine LAIGRE

Les Membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

02/Adoption du compte-rendu du 11 décembre 2025

Nomenclature	5- Institutions et Vie Politique / 5-2 Fonctionnement des assemblées
Rapporteur	Gilles DELABRE

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements et le décret n°2021-1311 du même jour pris pour son application.

Vu l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales prévoyant que :

- le procès-verbal de chaque séance du conseil municipal, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante et doit être signé par le maire et le ou les secrétaires.
- Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public.

Vu le principe du parallélisme des formes ;

-Après en avoir délibéré les Membres du Conseil d'Administration du centre communal d'action Sociale à l'unanimité des suffrages exprimés :

-Approuvent le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2025 dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.

Conseil d'Administration du CCAS 12-03-26

Nombre de Conseillers présents		13
Nombre de Conseillers représentés		2
Nombre de suffrages exprimés		15
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	15

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE

Président du C.C.A.S.



Sandrine LAIGRE

La secrétaire de séance

GD-SC

2026/002



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

JEUDI 12-03-2026

Membres en exercice : 17

Date de convocation : 05-03-2026

L'an deux mil vingt-six le douze mars à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Gilles DELABRE.

Etaient présents : Gilles DELABRE- Joëlle PALHIER - Bruno OUIILLON - Véronique BELIN – Philippe BETHERY- Sandrine LAIGRE - Chantal LEROY- Odile CHAPUIS - Nicole BESSE-BONNET - Bernard PAULIN - Violaine SOUVETON- Nadine MIALON- Bernard MICHEL -

Étaient représentés : Serge JAVON par Sandrine LAIGRE- David FREJAVILLE par Bruno OUIILLON

Etaient excusés : - Sylvain LAURENT- Andrée CARTAL – Emmanuel DEBARD

Invités présents : (avec voix consultative) : Sophie GARNIER – Catherine BARTHELEMY

Secrétaire de séance : Sandrine LAIGRE

Les Membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

03/COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 : ELECTION D'UN PRESIDENT DE SEANCE

Nomenclature	5 Institutions et Vie Politique / 5.2- Fonctionnement des assemblées
Rapporteur	Gilles DELABRE

Considérant le courrier du 08 octobre 2024 signé conjointement par M. le Préfet de la Haute-Loire et M. le Directeur de la DDFIP 43 invitant les collectivités à passer au Compte Financier Unique CFU y compris pour les CCAS et Caisse des Ecoles ;

Considérant la lettre de M. le Président du 27 novembre 2024 demandant à passer au CFU pour le budget 04102 Centre communal d'Action Sociale de Brives-Charensac à partir de l'exercice 2024 transmise à la DDFIP 43 le 17 décembre 2024 ;

M le président expose que :

L'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dispose que dans les séances où le compte Financier Unique du Président est débattu, le conseil d'administration élit son Président.

M. Bruno OUIILLON, est proposée pour remplir ces fonctions.

- Après en avoir délibéré les Membres du Conseil d'Administration du centre communal d'action Sociale à l'unanimité des suffrages exprimés :
- Ne procèdent pas à cette élection à bulletin secret comme le prévoit l'article L2121-21 du CGCT
- Désignent M. Bruno OUILLON, comme Président du conseil d'administration du 12 mars 2026 pour la question n°4 relative au compte Financier Unique CFU 2025 du CCAS et la question n°5 relative au compte Financier Unique CFU 2025 du budget de la Régie autonome Maison Pour Tous.

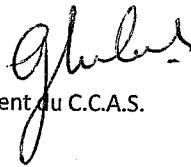
Conseil d'Administration du CCAS
12-03-26

Nombre de Conseillers présents		13
Nombre de Conseillers représentés		2
Nombre de suffrages exprimés		15
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	15

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE

Président du C.C.A.S.



Sandrine LAIGRE

La secrétaire de séance





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

JEUDI 12-03-2026

Membres en exercice : 17

Date de convocation : 05-03-2026

L'an deux mil vingt-six le douze mars à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Gilles DELABRE.

Etaient présents : Gilles DELABRE- Joëlle PALHIER - Bruno OUILLON - Véronique BELIN – Philippe BETHERY- Sandrine LAIGRE - Chantal LEROY- Odile CHAPUIS - Nicole BESSE-BONNET - Bernard PAULIN - Violaine SOUVETON- Nadine MIALON- Bernard MICHEL -

Etaient représentés : Serge JAVON par Sandrine LAIGRE- David FREJAVILLE par Bruno OUILLON

Etaient excusés : - Sylvain LAURENT- Andrée CARTAL – Emmanuel DEBARD

Invités présents : (avec voix consultative) : Sophie GARNIER – Catherine BARTHELEMY

Secrétaire de séance : Sandrine LAIGRE

Les Membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

04/ BUDGET CCAS- Approbation du COMPTE FINANCIER UNIQUE CFU-EXERCICE 2025

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-1 Décisions budgétaires
Rapporteur	B OUILLON

BUDGET PRINCIPEAL CCAS COMPTE FINANCIER UNIQUE – EXERCICE 2025

Sous la présidence de M. Bruno OUILLON et en l'absence de Monsieur Gilles DELABRE qui s'est retiré

-Après en avoir délibéré les Membres du Conseil d'Administration du centre communal d'action Sociale à l'unanimité des suffrages exprimés :

-Approuvent le Compte Financier Unique 2025 du Budget du CCAS qui peut se résumer comme suit dans les tableaux.

Et Approuvent les résultats 2025 du CCAS qui se résument comme suit et qui présentent :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	10 600,00	198 300,31	208 900,31
	Recettes réalisées (1)	B	885,00	141 042,28	141 927,28
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	71 142,33	198 300,00	269 442,33
	Dépenses réalisées (1)	E	11 568,60	141 041,97	152 610,57
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-10 683,60	0,31	-10 683,29
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	60 542,33	-0,31	60 542,02
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	G + H	49 858,73	0,00	49 858,73
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G + H + I	49 858,73	0,00	49 858,73

FONCTIONNEMENT :

--Un résultat de clôture de zéro euro comprenant un résultat excédentaire de l'exercice de 0.31€ et un résultat antérieur reporté déficitaire de -0.31cts.

INVESTISSEMENT

-Un déficit d'investissement de -10 683.60€ qui s'ajoute au résultat antérieur reporté de 60 542.33€ soit de résultat de clôture de 49 858.73€

Conseil d'Administration du CCAS 12-03-26

Nombre de Conseillers présents		12
Nombre de Conseillers représentés		2
Nombre de suffrages exprimés		14
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	14

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE

Président du C.C.A.S.

Sandrine LAIGRE

La secrétaire de séance



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

JEUDI 12-03-2026

Membres en exercice : 17

Date de convocation : 05-03-2026

L'an deux mil vingt-six le douze mars à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Gilles DELABRE.

Etaient présents : Gilles DELABRE- Joëlle PALHIER - Bruno OUILLON - Véronique BELIN – Philippe BETHERY- Sandrine LAIGRE - Chantal LEROY- Odile CHAPUIS - Nicole BESSE-BONNET - Bernard PAULIN - Violaine SOUVETON- Nadine MIALON- Bernard MICHEL -

Etaient représentés : Serge JAVON par Sandrine LAIGRE- David FREJAVILLE par Bruno OUILLON

Etaient excusés : - Sylvain LAURENT- Andrée CARTAL – Emmanuel DEBARD

Invités présents : (avec voix consultative) : Sophie GARNIER – Catherine BARTHELEMY

Secrétaire de séance : Sandrine LAIGRE

Les Membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

05/ BUDGET ANNEXE MPT- Approbation du COMPTE FINANCIER UNIQUE CFU-EXERCICE 2025

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-1 Décisions budgétaires
Rapporteur	B OUILLON

BUDGET ANNEXE MPT COMPTE FINNACIER UNIQUE – EXERCICE 2025

Sous la présidence de M. Bruno OUILLON et en l'absence de Monsieur Gilles DELABRE qui s'est retiré

-Après en avoir délibéré les Membres du Conseil d'Administration du centre communal d'action Sociale à l'unanimité des suffrages exprimés :

-Approuvent le Compte Financier Unique 2025 du Budget annexe de la Régie autonome Maison Pour Tous qui peut se résumer comme suit dans les tableaux et Approuvent les résultats 2025 du de la MPT qui se résument comme suit et qui présentent :



Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	5 500,00	866 730,00	872 230,00
	Recettes réalisées (1)	B	214,92	957 594,14	957 809,06
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	5 500,00	866 730,00	872 230,00
	Dépenses réalisées (1)	E	4 776,00	806 985,55	811 761,55
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Soit des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-4 561,08	150 608,59	146 047,51
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	0,00	0,00
Soit (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-4 561,08	150 608,59	146 047,51
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-4 561,08	150 608,59	146 047,51

FONCTIONNEMENT :

--Un résultat de clôture de 150 608.59€ sans résultat antérieur reporté car 2025 est la première année d'existence de ce budget.

INVESTISSEMENT

-Un déficit d'investissement de -4561.08€ sans résultat antérieur reporté car 2025 est la première année d'existence de ce budget.

Conseil d'Administration du CCAS
 12-03-26

Nombre de Conseillers présents		12
Nombre de Conseillers représentés		2
Nombre de suffrages exprimés		14
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	14

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE

Président du C.C.A.S.



Sandrine LAIGRE

La secrétaire de séance



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

JEUDI 12-03-2026

Membres en exercice : 17

Date de convocation : 05-03-2026

L'an deux mil vingt-six le douze mars à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Gilles DELABRE.

Etaient présents : Gilles DELABRE- Joëlle PALHIER - Bruno OUILLON - Véronique BELIN – Philippe BETHERY- Sandrine LAIGRE - Chantal LEROY- Odile CHAPUIS - Nicole BESSE-BONNET - Bernard PAULIN - Violaine SOUVETON- Nadine MIALON- Bernard MICHEL -

Etaient représentés : Serge JAVON par Sandrine LAIGRE- David FREJAVILLE par Bruno OUILLON

Etaient excusés : - Sylvain LAURENT- Andrée CARTAL – Emmanuel DEBARD

Invités présents : (avec voix consultative) : Sophie GARNIER – Catherine BARTHELEMY

Secrétaire de séance : Sandrine LAIGRE

Les Membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

06/ CCAS : Débat d'Orientations Budgétaires 2026

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-1 Décisions budgétaires
Rapporteur	B OUILLON

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDEGTAIRES -EXERCICE 2026

-Après en avoir délibéré les Membres du Conseil d'Administration du centre communal d'action Sociale à l'unanimité des suffrages exprimés :

-**CONSTATENT** la présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires 2026 annexé à la présente délibération
ET DE

-**PROCEDENT** au Débat d'Orientations Budgétaires 2026 sur la base du dit Rapport d'Orientations Budgétaires 2026

Conseil d'Administration du CCAS 12-03-26

Nombre de Conseillers présents	13	
Nombre de Conseillers représentés	2	
Nombre de suffrages exprimés	15	
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	15

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE

Président du C.C.A.S.



Sandrine LAIGRE

La secrétaire de séance





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

JEUDI 12-03-2026

Membres en exercice : 17

Date de convocation : 05-03-2026

L'an deux mil vingt-six le douze mars à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Gilles DELABRE.

Etaient présents : Gilles DELABRE- Joëlle PALHIER - Bruno OUIILLON - Véronique BELIN – Philippe BETHERY- Sandrine LAIGRE - Chantal LEROY- Odile CHAUPUIS - Nicole BESSE-BONNET - Bernard PAULIN - Violaine SOUVETON- Nadine MIALON- Bernard MICHEL -

Etaient représentés : Serge JAVON par Sandrine LAIGRE- David FREJAVILLE par Bruno OUIILLON

Etaient excusés : - Sylvain LAURENT- Andrée CARTAL – Emmanuel DEBARD

Invités présents : (avec voix consultative) : Sophie GARNIER – Catherine BARTHELEMY

Secrétaire de séance : Sandrine LAIGRE

Les Membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

07/ Régie Maison Pour Tous tarifs 2026 : modifications

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-1 Décisions budgétaires
Rapporteur	B OUIILLON

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil d'administration :

-que conformément à la délibération 04 du conseil d'administration du CCAS du 11 juillet 2024, il a été approuvé la création d'une régie autonome dénommée Maison Pour Tous Centre social, laquelle sera uniquement dotée de l'autonomie financière et reprendra en régie les activités de l'AUMPT.

-conformément à la délibération 7 du conseil d'administration du CCAS du 28 novembre 2024, il a été créé un budget annexe Régie Maison Pour Tous Centre social

-conformément à la délibération 8 du conseil d'administration du CCAS du 28 novembre 2024, il a été institué une régie de recettes et d'avances auprès d'Etablissement public administratif local Régie autonome Maison Pour Tous Centre Social et que son article 4 définit les produits encaissés comme les prestations de la Régie Maison Pour Tous (liste exhaustive)

Considérant la délibération 6 du 08 août 2025 déterminant les tarifs 2025-2026 de la Régie MAISON POUR TOUS qu'il s'agira de compléter des modifications et ajouts ci-dessous

Considérant que les tarifs 2025 2026 des prestations de la Régie Maison Pour Tous doivent être validées par le Conseil d'administration du Centre communal d'action social afin de pouvoir les encaissés dans le cadre de la régie de recettes :

-Après en avoir délibéré les Membres du Conseil d'Administration du centre communal d'action Sociale à l'unanimité des suffrages exprimés :

-Valident les modifications ci-dessous des tarifs 2025 2026

TARIFS ACTIVITES + ADHESIONS 2025-2026

ADHESIONS-ASSOCIATIONS-2026

Mode d'utilisation de l'association	Catégories de tarifs	Siège social	Mode de calcul	2026
Utilisation occasionnelle	TARIF-1	Déclaré en préfecture à Brives-Charensac	Par tranche de 25 adhérents	96 €
	TARIF-2	Déclaré en préfecture hors Brives-Charensac		128 €
Utilisation régulière	TARIF-3	Déclaré en préfecture à Brives-Charensac	Par tranche de 25 adhérents	140 €
	TARIF-4	Déclaré en préfecture hors Brives-Charensac		211 €
Utilisation permanente	TARIF-5	Déclaré en préfecture à Brives-Charensac	Par tranche de 25 adhérents	420 €

Tarifs de vente des pièges Frelons grille : 4€

-Piège type ornetin : 1.75€

Conseil d'Administration du CCAS 12-03-26

Nombre de Conseillers présents	13	
Nombre de Conseillers représentés	2	
Nombre de suffrages exprimés	15	
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	15

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE

Président du C.C.A.S.



Sandrine LAIGRE

La secrétaire de séance



FICHE DE PRESENCE

C.C.A.S. du 12-03-2026

QUORUM : 9

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Président :

Monsieur Gilles DELABRE, Maire
1 rue du Garay
43700 BRIVES-CHARENSAC



Membres élus (8) :

Madame PALHIER Joëlle
2 bis rue du garay
43700 BRIVES-CHARENSAC



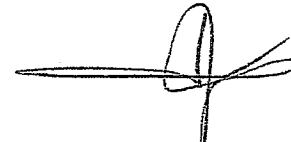
Monsieur OUIILLON Bruno
2 rue de Genebret
43700 BRIVES-CHARENSAC



Madame BELIN Véronique
16 bis rue de la République
43700 BRIVES-CHARENSAC



Monsieur BETHERY Philippe
9 rue des Myosotis
43700 BRIVES-CHARENSAC



Madame LAIGRE Sandrine
Lot. Le Val de Merceur
9 rue des Boutons d'Or
43700 BRIVES-CHARENSAC



Monsieur FREJAVILLE David
9D Avenue Pierre Farigoule
43700 BRIVES-CHARENSAC

Madame LEROY Chantal
9 rue du pont de la Chartreuse
Le Clos de Corsac Les Tilleuls
43700 BRIVES-CHARENSAC



Monsieur JAVON Serge
15 Chemin de la Besse
43700 BRIVES-CHARENSAC



Membres nommés (8) :

Monsieur Sylvain LAURENT
5 Rue des Bories Basses
43700 BRIVES-CHARENSAC

Madame Odile CHAPUIS
22 Rue de Charensac
43700 BRIVES-CHARENSAC

Madame Nicole BESSE-BONNET
2 Bis Route du Monteil
43700 BRIVES-CHARENSAC

Madame Andrée CARTAL,
Immeuble Les Peupliers
43700 BRIVES-CHARENSAC

Monsieur Bernard PAULIN,
19 Rue du Ruisseau
43700 BRIVES-CHARENSAC

Madame Violaine SOUVETON
10 rue de la République
43700 BRIVES-CHARENSAC

Madame Nadine MIALON
Rue des boutons d'or
43700 BRIVES-CHARENSAC

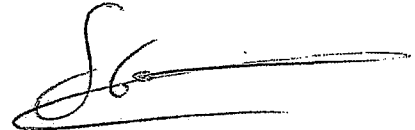
Monsieur Bernard MICHEL
10 impasse des bleuets
43700 BRIVES-CHARENSAC

Voix consultatives :

I – Services Administratifs :

Monsieur Emmanuel DEBARD
Mairie
43700 BRIVES CHARENSAC

Madame Sophie GARNIER
Mairie
43700 BRIVES CHARENSAC



Madame CATHERINE BARTHELEMY
Maison Pour Tous
43700 BRIVES CHARENSAC



III - Membres de la Commission « ACTION SOCIALE »

Madame VACHERON Bernadette
9 rue du Vallon des Bories
43700 BRIVES-CHARENSAC

Monsieur HUGON Philippe
20 allée Bacot
43700 BRIVES-CHARENSAC

IV - Membres de la Commission « ENFANCE & JEUNESSE »

Madame CUBIZOLLES Vanessa
3 route de Lyon
43700 BRIVES-CHARENSAC

Madame GIRARD MONEYRON Sandrine
27 Chemin de la Besse
43700 BRIVES-CHARENSAC

Madame DESESTRES Bernadette
Impasse Le Clos des Ribeyres
Avenue Pierre Farigoule
43700 BRIVES-CHARENSAC

C.C.A.S de Brives-Charensac

Séance du 12-03-2026

Feuillet de clôture

Numéros d'ordre des délibérations :

C.C.A.S :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du compte-rendu de la séance du Conseil d'Administration du 11/12/2025
3. CFU 2025 Election Président de séance
4. BUDGET CCAS CFU 2025
5. MPT CFU 2025
6. DOB 2026
7. Tarifs 2026 Régie MPT Modifications

ACTION SOCIALE :

QUESTIONS DIVERSES

Liste des membres présents :

Etaient présents : Gilles DELABRE- Joëlle PALHIER - Bruno OUILLON - Véronique BELIN – Philippe BETHERY- Sandrine LAIGRE - Chantal LEROY- Odile CHAPUIS - Nicole BESSE-BONNET - Bernard PAULIN - Violaine SOUVETON- Nadine MIALON- Bernard MICHEL –

Étaient représentés : Serge JAVON par Sandrine LAIGRE- David FREJAVILLE par Bruno OUILLON

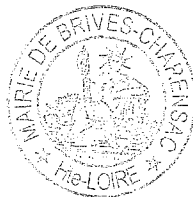
Etaient excusés : - Sylvain LAURENT- Andrée CARTAL – Emmanuel DEBARD

Invités présents : (avec voix consultative) : Sophie GARNIER – Catherine BARTHELEMY -

Secrétaire de séance : Sandrine LAIGRE

Le président de séance

Gilles DELABRE



La Secrétaire de Séance



Sandrine LAIGRE